



L'UNATT, pas sans toi !!!



Pas de sport sans arbitre, mais pas d'arbitre sans sport !

Il est toujours nécessaire de définir un vainqueur, une performance.

C'est à une personne indépendante, honnête et impartiale que l'organisateur de la compétition confie le soin de garantir le parfait déroulement de l'épreuve et l'exactitude du résultat.



L'arbitrage, c'est une formidable école de la vie, de volonté, de courage, et d'humilité.

Arbitre c'est être impartial, pédagogue avec les joueurs bien sûr, et avec les enfants, puis les parents qui souvent ne connaissent pas nos règles sportives.

L'Union Nationale des Arbitres du Tennis de Table, c'est des arbitres animés d'une même passion, heureux de se revoir pour partager des moments de convivialité et d'échanger leurs expériences.

C'est grâce à cela que nous avons donné naissance à GIRPE.

Alors, prolonge ta passion, tes envies, rejoins nous à l'UNATT

Saison : 2020 / 2021

Adhésion

Renouvellement

Montant Cotisation : Adultes : 12 € / -18 ans : 6 €

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Grade :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Mobile :

Ligue :

N° de carte UNATT :

Date :

Signature :

Chèque à l'ordre de l'UNATT

À retourner avec ton règlement à :



Daniel CHRETIEN
1, Chemin aux Granges
14540 BOURGUEBUS
Tél : 02 31 23 14 85
Mail : daniel.chretien14@free.fr

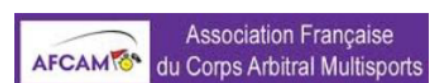
Je règle ma cotisation en effectuant directement un virement sur le compte bancaire de l'UNATT
N° IBAN : FR59 2004 1000 0100 5778 4P02 038
BIC : PSSTFRPPPAR

Déontologie des Arbitres en 10 points

L'Arbitre s'engage à :

1. Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
2. Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
3. Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
4. Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...);
5. Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
6. Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels...);
7. S'interdire toutes critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux...);
8. Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer de l'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs...);
9. S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération induue, ...);
10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

Serment de l'arbitre aux Jeux Olympiques :



« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »